



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Ville d'ANCENIS

GR

Le Vingt Quatre Septembre Deux Mil Sept à Dix Huit Heures Trente Minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel TOBIE, Maire d'Ancenis.

ETAIENT PRESENTS :

Nicole PLOQUIN, Christian FOUQUERAY, Charles FONTENEAU, Roger CRUSSON, Serge CHEVILLARD, Eric BERTHELOT, Pierre LANDRAIN, Martine CHARLES, Adjoints.

Marie-Madeleine BERTAUX, Annie BRIAND, Serge BOUCHEREAU, Nadine CHAUVIN, Maryse DUCHEMIN, Claudine GUERIN, Anne-Marie HENRY, Paule PAPIN, Nathalie POIRIER, Marie-Anne ROUSSEAU, Jean-Michel LEPINAY, Conseillers Municipaux.

ETAIENT ABSENTS et EXCUSÉS

Jean-Marc CUSSONNEAU, François ELWERT, Mireille FANDOS, Marie-Eve HAURAY, Hervé LENOIR, Valérie MONPROFIT-PELLEJERO, Henri MOUTAULT, Michel VINÇONNEAU

Pouvoirs : Jean-Marc CUSSONNEAU à Eric BERTHELOT, François ELWERT à Nicole PLOQUIN, Mireille FANDOS à Annie BRIAND, Marie-Eve HAURAY à Martine CHARLES, Hervé LENOIR à Christian FOUQUERAY, Valérie MONPROFIT-PELLEJERO à Jean-Michel TOBIE, Henri MOUTAULT à Anne ROUSSEAU, Michel VINÇONNEAU à Roger CRUSSON

Conformément à l'article 53 de la Loi du 5 avril 1884, Paule PAPIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION

Convocation le 5/09/2007
 Conseillers en exercice 20
 Conseillers présents 20
 Compte-rendu affiché le 1er octobre 2007

DENOMINATION D'UNE VOIE – PARC D'ACTIVITES DE L'AEROPOLE – N°101-2007

Dans le cadre de l'extension de la ZAC de l'Aéropôle sur les communes d'Ancenis et de Mésanger, la COMPA vient de réaliser une nouvelle voie pour desservir notamment l'entreprise DEVILLERS OXYCOUPAGE. Cette voirie est une voie de desserte interne à la zone intercommunale.

Pour garder le même esprit dans la dénomination des différentes rues de l'Aéropôle (noms d'aviateurs du début du XXe siècle), la COMPA propose de dénommer cette voie « rue Charles LINDBERGH (1902-1974) ».

Considérant que cette rue est située sur les communes d'Ancenis et de Mésanger, pour la bonne gestion des adresses, les deux conseils municipaux doivent prendre une délibération afin qu'il y ait le même nom.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

-DECIDE de dénommer cette voie «rue Charles LINDBERGH (1902- 1974) ».

par délégation
Le Directeur Général des Services

